



Montbenoit, le 23/04/2015

Mairie de Montbenoit – Tél : 03.81.38.12.94
Adresse e-mail : mairie.montbenoit@wanadoo.fr
Site Internet : www.montbenoit.fr

Note d'informations à la population

✓ Animations par le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) le 28/04/15 :

Le CPIE de la Rivière-Drugeon organise à Montbenoit, le mardi 28 avril 2015, 1 journée d'animations « éco-gestes » comme suit :

- A 9h : ANIMATION éco-gestes "Comment aménager son jardin"

Sans un bon sol, vous aurez peu de chance d'avoir une bonne récolte au jardin ! De quoi est-il composé, qui y habite, de quoi a-t-il besoin... ? Découvrez les trucs et astuces pour mieux entretenir votre sol : labour ou non, semences externes, engrais naturels...

- A 14h : ANIMATION éco-gestes "La biodiversité au jardin"

Un jardin boit énormément... il existe pourtant des techniques pour récupérer l'eau de pluie, réduire les arrosages, choisir des variétés moins gourmandes en eau... les connaissez-vous ?

Gratuit : Inscription au CPIE : 03.81.49.82.99

✓ Formation pour l'utilisation du défibrillateur :

Un défibrillateur a été installé depuis peu dans les locaux de la Mairie.

Une formation pour l'utilisation du matériel sera assurée par un professionnel **le 15/05/2015, à 20h00, en Mairie**. La formation est limitée à 15 personnes. Si certains d'entre vous sont intéressés, merci de vous inscrire en Mairie le plus rapidement possible (secrétariat ouvert tous les matins sauf le mercredi, de 9h00 à 12h00).

✓ Vente de fleurs à l'école :

L'association des parents d'élèves de l'Ecole Intercommunale du Pays de Montbenoit organise une vente de fleurs (géraniums, impatiences, pétunias, replants, légumes, terreau ...) le samedi 16/05/2015, dans la cour de l'école, de 8h à 16h. Les bénéficiaires de cette vente participeront à financer les sorties culturelles et sportives pour les enfants de l'école.

La commune passera commande afin de fleurir le bâtiment communal, ainsi que les abords de la Mairie.

✓ Report collecte d'ordures ménagères :

La société COVED nous informe que le vendredi 1^{er} mai étant un jour férié, **la collecte du conteneur vert d'ordures ménagères sera reportée au Samedi 02 mai** (présentation du conteneur la veille au soir, au bord de la voie publique).

✓ Saugeathlon – course contre la montre – le Dimanche 3 mai 2015 :

Dans le cadre des manifestations sportives du Saugeathlon (les 2 et 3 mai), le départ de la course contre la montre - Montbenoît-Gilley - aura lieu le Dimanche 3 mai 2015 à Montbenoît, place de l'Abbaye, à partir de 10h00 jusqu'à midi. La route départementale 131 sera momentanément coupée, dans les 2 sens, durant cette course. Un arrêté municipal a été pris en ce sens. Merci de prendre vos dispositions durant ce laps de temps.

✓ Bilan de la qualité de l'eau distribuée en 2014 :

L'agence régionale de santé (ARS) de Franche-Comté vient de nous faire parvenir les bilans de la qualité de l'eau distribuée en 2014 sur la commune.

Les bilans ont été affichés aux panneaux extérieurs de la commune et également mis sur le site de la Mairie : www.montbenoit.fr.

✓ Service des impôts – déclaration des revenus sur internet :

Le service des impôts nous demande de diffuser cette information concernant la déclaration des revenus en ligne (via internet).

La campagne déclarative des revenus en vue de l'établissement de l'impôt sur le revenu vient de s'ouvrir.

L'administration des finances publiques souhaite promouvoir la déclaration en ligne et ses avantages, toujours plus nombreux et enrichis chaque année, mais également l'offre de services que propose le site impots.gouv.fr

POUR DECLARER VOS REVENUS, PENSEZ INTERNET!

La déclaration en ligne c'est :

- **plus simple** : présentation encore plus lisible ; aide plus conviviale et facile d'accès ; meilleure visibilité du moteur de recherche ; navigation facilitée entre les différents écrans ;
- **plus rapide** : pas besoin de vous déplacer ; calcul immédiat de votre impôt et modification automatique des mensualités si besoin ;
- **plus sûr** : accusé de réception immédiat apportant la preuve des informations déclarées et désormais enrichi de l'estimation de l'impôt dû ;
- **plus souple** : délai supplémentaire (2 juin minuit dans le Doubs) pour déclarer et corriger à tout moment, 7j/7, 24h/24 ;
- **plus éco-responsable** : réduction des échanges de courriers papier et encore plus si vous optez pour la dématérialisation totale de votre déclaration de revenus et de vos avis d'impôt.

Alors, comme 13 millions de contribuables, **déclarez en ligne et bénéficiez de nouveaux avantages** : votre déclaration sera traitée en priorité, votre avis d'imposition ou de non imposition sera disponible dans votre compte fiscal en ligne courant juillet et, si vous êtes bénéficiaires de restitutions d'impôt, vous serez remboursés parmi les premiers contribuables. **Rendez-vous sur www.impots.gouv.fr dès le 15 avril et simplifiez-vous la vie!**

Et **www.impots.gouv.fr** vous offre toujours de **nombreux autres services en ligne**, de manière totalement sécurisée et à tout moment de l'année : payer vos impôts, modifier vos coordonnées, consulter vos documents fiscaux, éditer un justificatif d'impôt sur le revenu, faire une réclamation...